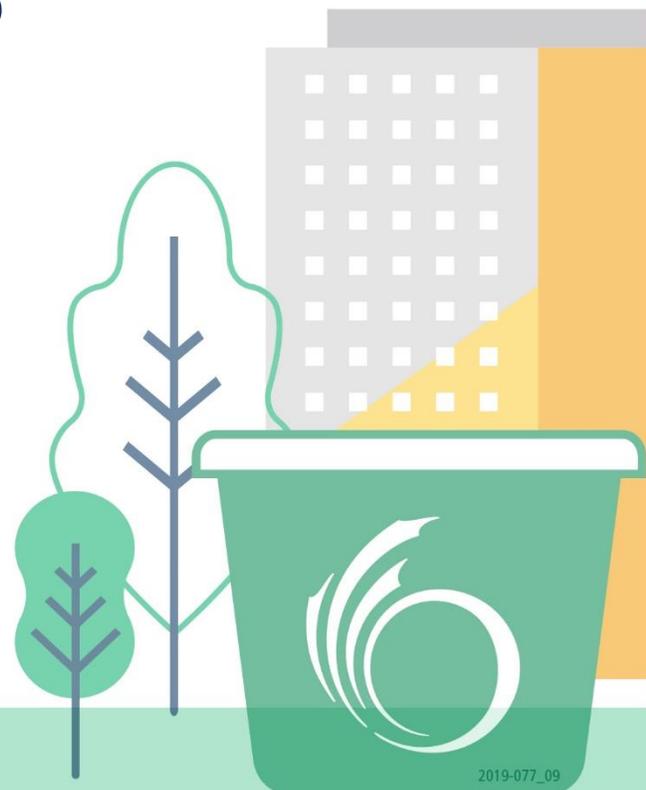




# Note sur l'examen des politiques et tendances

## RÉSUMÉ

Mémoire technique no. 4  
janvier 2020





## 1 Résumé

Le présent mémoire technique fait état des tendances des politiques et programmes de gestion des déchets solides de diverses provinces et municipalités, en se penchant plus particulièrement sur les modèles efficaces de réacheminement des déchets, afin d'éclairer les décisions de la Ville d'Ottawa.

### 1.1 Politiques et programmes de gestion des déchets

Quatre provinces sont à l'avant-garde en matière de réduction et de réacheminement des déchets au Canada : la Colombie-Britannique, le Québec, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Ces provinces ont interdit l'élimination d'un grand nombre de matières, dont les déchets alimentaires, les papiers et emballages, les déchets électroniques et certains débris de construction. Ce sont aussi les plus avancées pour ce qui est du non-enfouissement des déchets alimentaires, des régimes de responsabilité élargie des producteurs (REP) et des programmes de gestion. Elles ont utilisé les interdictions et les régimes de REP pour contrôler le volume de déchets produits et éliminés par les résidents et les entreprises. La Colombie-Britannique et le Québec ont été particulièrement actifs dans le domaine du plastique à usage unique (interdiction, imposition de droits sur une vaste gamme de plastiques de cette catégorie), tout en adoptant les principes de l'économie circulaire.

Partout au Canada, plusieurs domaines d'étude liés à la gestion des déchets, comme les déchets alimentaires, les plastiques à usage unique, l'achat écologique, l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), retiennent l'attention, surtout dans les grandes villes, dont l'agglomération de Vancouver, Toronto, Montréal et la Municipalité régionale d'Halifax. En ce qui concerne les déchets organiques, les provinces ont jugé nécessaire d'analyser dans quelle mesure les déchets alimentaires continuent d'être enfouis dans les décharges, car à la longue, ces déchets produisent un GES très dommageable : le méthane. Pour contrer ce phénomène, bon nombre de municipalités de la Colombie-Britannique interdisent l'élimination de ces déchets par les particuliers et par les secteurs industriel, *commercial* et institutionnel (secteurs ICI). Ailleurs, les programmes de réacheminement de ces déchets sont parfois liés à des exigences de tri à la source prévues dans les règlements municipaux qui ciblent les particuliers et les secteurs ICI, comme c'est le cas de la Municipalité régionale d'Halifax et de la Ville de Calgary. Certaines municipalités, par exemple en Ontario et au Québec, attendent une initiative de l'État, tandis que certaines provinces (Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard) ont déjà interdit l'élimination des déchets alimentaires.



Actuellement, il existe près de 30 interdictions de produits de plastique à usage unique en vigueur ou en attente dans 15 municipalités canadiennes, surtout en Colombie-Britannique. La plupart visent les sacs de plastique, qui sont défendus ou devraient l'être dans 15 municipalités, mais certains endroits proscrivent ou entendent proscrire aussi les pailles en plastique et les tasses et contenants en polystyrène.

L'économie circulaire repose entre autres sur la réparation, la remise à neuf, le démontage, l'écoconception et la fabrication à partir uniquement de matières recyclées. La réduction des émissions de GES est aussi un principe très important dans cette économie. Toronto et l'agglomération de Vancouver commencent à intégrer ces principes à leurs politiques d'approvisionnement et à leurs méthodes de gestion des déchets.

Même si le Canada a commencé à se pencher sur les grands enjeux de la gestion des déchets comme les plastiques à usage unique, l'économie circulaire et les déchets alimentaires, il faut se tourner vers l'Europe pour trouver les meilleures solutions aux enjeux de la réduction et du réacheminement des déchets. Ainsi, en 2015, la Commission européenne adoptait un plan d'action en faveur de l'économie circulaire. Ce plan prévoyait 54 mesures qui ont été mises en œuvre pour « boucler la boucle » du cycle de vie des produits, notamment la promotion de l'écoconception, du droit à la réparation, de l'acquisition de produits faits de matières recyclées et de la réduction des déchets alimentaires. Les pays européens les plus progressistes dans le domaine sont l'Écosse, les Pays-Bas, la Suède et l'Allemagne. L'Union européenne a aussi récemment adopté une directive sur le plastique à usage unique qui encourage l'interdiction de certains produits, les régimes de REP, l'écoconception et la mise en place d'exigences de collecte pour lutter contre le problème des plastiques à usage unique.

Les pays européens ont adopté d'autres moyens efficaces de promouvoir la réduction et le réacheminement des déchets, notamment des frais de mise en décharge pour que les coûts des programmes de réacheminement se rapprochent de ceux de la mise en décharge et ainsi « égaliser les chances » pour le réacheminement des déchets, ainsi que des objectifs de réduction des déchets alimentaires, des interdictions et des campagnes de réduction de la quantité de déchets alimentaires produite et devant être éliminée.

## **1.2 Démographie et habitudes de vie**

Comme d'autres pays, le Canada subit des changements démographiques sans précédent : population vieillissante, femmes sur le marché du travail, multiplication des ménages unifamiliaux. Il en résulte des besoins accrus de commodité en ce



qui concerne l'alimentation et le mode de vie en général<sup>1</sup>. Ces tendances, de même que l'influence de la publicité, ont contribué à l'éclosion d'une société du prêt-à-manger, d'un environnement technologique étourdissant et d'un train de vie effréné où la facilité est le maître mot, ce qui débouche sur une société de consommation caractérisée par :

- un accès facilité à la technologie qui crée un besoin de nouveauté et de performance donnant lieu à un roulement des produits électroniques;
- un accès facilité à des aliments bon marché et faciles à préparer, ce qui favorise le gaspillage et la prolifération des emballages, surtout de plastique à usage unique;
- un accès facilité à d'autres produits bon marché, comme les vêtements – ce qu'on appelle la « mode jetable » – conçus pour avoir l'air usés ou pour s'abîmer rapidement, et pour être remplacés plutôt que réparés;
- des appareils programmés pour l'obsolescence, qui incitent le consommateur à les remplacer pour avoir un produit plus récent et plus rapide.

On observe de plus en plus de petites familles et de ménages à une personne dans les centres urbains. Il en résulte une demande accrue pour les aliments faciles à préparer et emballés, les ensembles de produits personnalisés et les plats fraîchement préparés à emporter, ainsi qu'une augmentation des repas commandés ou pris au restaurant<sup>2</sup>.

### 1.3 Tonne évolutive

Au cours des dernières décennies, la composition du flux des déchets a changé – c'est ce qu'on appelle la « tonne évolutive » – et on constate certaines tendances :

- les emballages sont de plus en plus légers;
- la presse écrite (journaux, magazine) opère un virage numérique;
- les emballages en carton se multiplient en raison de l'essor du commerce électronique, qui utilise ce type d'emballage pour ses livraisons, contrairement aux magasins physiques;
- les matières déposées dans les boîtes bleues sont de plus en plus volumineuses mais comportent de moins en moins de matières recyclables, ce

<sup>1</sup> *Le consommateur canadien, comportement, attitudes et perceptions à l'égard des produits alimentaires.* Rapport d'analyse du marché, juin 2010, gouvernement du Canada.  
[http://windmillwebworks.sytes.net/canadianswine/newsitems/Canada%20Consumer%20Report\\_fr.pdf](http://windmillwebworks.sytes.net/canadianswine/newsitems/Canada%20Consumer%20Report_fr.pdf)

<sup>2</sup> *Le consommateur canadien, comportement, attitudes et perceptions à l'égard des produits alimentaires.* Rapport d'analyse du marché, juin 2010, gouvernement du Canada.  
[http://windmillwebworks.sytes.net/canadianswine/newsitems/Canada%20Consumer%20Report\\_fr.pdf](http://windmillwebworks.sytes.net/canadianswine/newsitems/Canada%20Consumer%20Report_fr.pdf)





l'adoption d'emballages ne contenant pas de plastique ou ayant une plus forte teneur en matières recyclées. Les entreprises, elles, se tournent vers le bioplastique, une matière qui ne résout pas tous les problèmes.

## **1.4 Collecte**

En ce qui concerne les services de collecte, certaines municipalités commencent à faire état d'interruptions de collecte en bordure de rue, faute de conducteurs et d'équipes fiables. Ce manque de personnel exerce de plus en plus de pression sur les municipalités dont la collecte se fait manuellement, qui doivent donc envisager la collecte automatisée. Parmi les tendances actuelles, on constate de plus en plus de véhicules fonctionnant au biocarburant et de véhicules électriques.

## **1.5 Incidence sur la Ville d'Ottawa**

L'incidence des changements dans le domaine de l'emballage se fait déjà sentir à la Ville, qui constate dans les matières récupérées une baisse du volume de fibres et un accroissement du volume et de la variété des emballages plastiques. Les autres répercussions de la tonne évolutive dépendront de la transition entre le programme des boîtes bleues et un régime consistant à rendre les producteurs entièrement responsables. Il est possible que les emballages compostables se multiplient, ce qui pourrait avoir une incidence sur le recyclage des déchets organiques. Les municipalités, dont Ottawa, devront être attentives à la réaction du gouvernement de l'Ontario à ce sujet et continuer à réclamer que l'industrie paie la totalité des coûts de gestion de ces matières à la fin de leur vie utile.

La Ville aura plusieurs options à analyser dans l'exécution de son Plan directeur de la gestion des déchets solides, que ce soit la façon dont les matières sont collectées, traitées et éliminées, ou encore les règlements, politiques ou stratégies qui favorisent la réduction et la réutilisation des déchets, surtout dans le secteur résidentiel. Ottawa a l'occasion de se doter d'une stratégie d'approvisionnement en faveur de l'économie circulaire qui va plus loin que l'achat écologique et l'achat durable. Par ce moyen, elle pourra recycler en boucle fermée, maximiser la teneur en matières recyclées, instituer une culture zéro déchet ainsi que réduire et réutiliser les déchets, ce qui favorisera la réduction des émissions de GES.

Dans les prochaines années, la gestion des déchets sera repensée en profondeur; la Ville devra intégrer résilience et souplesse dans sa nouvelle façon de faire pour s'adapter aux changements.